

# LE BOUCHET MONT-CHARVIN

Bulletin municipal | 2025



## TRAVAUX

Budgets 2024 & 2025  
Le projet cœur du village

## AGRICULTURE

L'écho des Alpagnes : Plan  
du Tour, Alpage des Vouatais

## ASSOCIATIONS

Bilan 2024  
Projets 2025

# SOMMAIRE

Mot du Maire..... p.03  
Jérôme THIAFFEY-RENCOREL..... p.04

## LA COMMUNE

Urbanisme..... p.06  
Régie d'Électricité de Thônes..... p.07  
Les finances communales..... p.08  
Eau et Assainissement..... p.11  
Voirie annuelle..... p.12  
Le projet Cœur du village..... p.14  
Travaux bâtiments..... p.15  
RPI - Jeunesse..... p.17  
La forêt..... p.18  
L'écho des Alpagnes..... p.20  
Portrait Messaline ALLALI..... p.22  
Portrait Emilie LE ZALLIC..... p.23  
Champion de France Esteban BUGNICOURT..... p.23  
Etat civil..... p.24  
Marchés..... p.24  
Animations 2024 & 2025..... p.25  
Octobre Rose..... p.26  
Maryse BOISIER & Delphine PARENT..... p.26  
Course de caisses à savon..... p.26  
Roger THIAFFEY-RENCOREL  
"Enfant de la libération"..... p.28

## ASSOCIATIONS

Le p'tit monde de Lilou..... p.30  
Association Touristique du Charvin..... p.31  
Le Sou des Ecoles..... p.32  
La Bibliothèque de Serraval..... p.33  
Le Club des Montagnards..... p.33  
CABS..... p.34  
L'Amicale des Jeunes..... p.35  
L'association des Vergers de Thônes..... p.36  
Association Communale de Chasse Agréée... p.37

## INFORMATIONS

Centre des Pompiers..... p.38  
DAE..... p.38  
Améliorez votre logement..... p.39

## INFOS PRATIQUES

Numéros utiles et horaires..... p.40



## Le personnel communal



De Gauche à droite :

- Sophie FORESTIER  
*Agent administratif*
- Emily BUGNICOURT  
*Secrétaire Générale*
- Marie-Laure PAVIET-SALOMON  
*Agent Animateur*
- Emilie LE ZALLIC  
*Cuisinière*
- Messaline ALLALI  
*Agent Animateur*
- Marie-Aimé REFFET  
*Agent Animateur Bénévole*
- Guy AVET-FORAZ  
*Agent Technique*

Nous tenons à remercier Madame Marie-Aimé REFFET pour toute l'aide qu'elle a apporté bénévolement à la surveillance de la cantine du Bouchet-Mont-Charvin.

### Publication

#### Édition Avril 2025

Responsable de publication :

Franck PACCARD

Création graphique : Lucie KRYS

& Lucidée - Annecy

Crédits photos : 123RF - Mairie du

Bouchet-Mont-Charvin

Impression : Digital Print - Thônes

220 exemplaires sur papier FSC



**LE BOUCHET  
MONT-CHARVIN**

## Mot du Maire

L'année 2024 a été exceptionnelle à bien des titres.

Tout d'abord avec des mouvements de personnels, après plusieurs années de stabilité, et surtout, exceptionnelle en travaux réalisés, avec plus de 800 000 € investis, tous budgets confondus.

Pour citer les plus importants :

- Notre projet « Cœur de Village » ;
- La voirie avec la réfection de la structure de la route au niveau des Petits Liaudes ;
- La toiture de l'alpage du Plan du Tour ;
- Les travaux sur nos bâtiments.

Soit, près de 3 100 € par habitant.

En termes de travaux, 2025 sera moins spectaculaire, notre volonté est de consolider nos finances communales pour permettre à la prochaine équipe municipale d'agir durant son mandat.

Mais c'est quand même plus de 400 000 € d'investissements, hors fonctionnement et tous budgets confondus, qui sont prévus. Et avec une volonté d'agir sur tous les domaines. Je tiens à remercier très chaleureusement les membres du conseil Municipal pour leur investissement et leur soutien qui ont permis l'accomplissement de nos projets.

Et puis, bien sûr, un grand merci au personnel communal pour leur dévouement et leurs actions.

L'année 2024 a été également riche en manifestations et l'année 2025 sera également source de nombreuses animations. Merci à vous, chères et chers habitants, pour votre présence à nos animations et commémorations. L'accueil que vous réservez à ces animations est la plus belle récompense en retour de l'énergie déployée. Ces manifestations qui ne pourraient se réaliser sans le soutien de nos associations qui rayonnent sur notre village et avec lesquelles une vraie synergie s'est créée.

Si 2024 a été une belle année pour notre village, 2025 a débuté d'une terrible manière avec la disparition de Jérôme THIAFFEY-RENCOREL, conseiller municipal.

Son décès a mis notre village à genoux et nous avons toutes et tous été profondément touchés par son départ.

Jérôme était une personnalité incontournable de notre commune où sa générosité et sa bonté touchaient profondément chacun de nous.

Merci Jérôme pour tout ce que tu as apporté à notre village et à ses habitants.

« Nous n'avons pas perdu un élu, nous avons perdu un Ami. »

*Franck PACCARD*



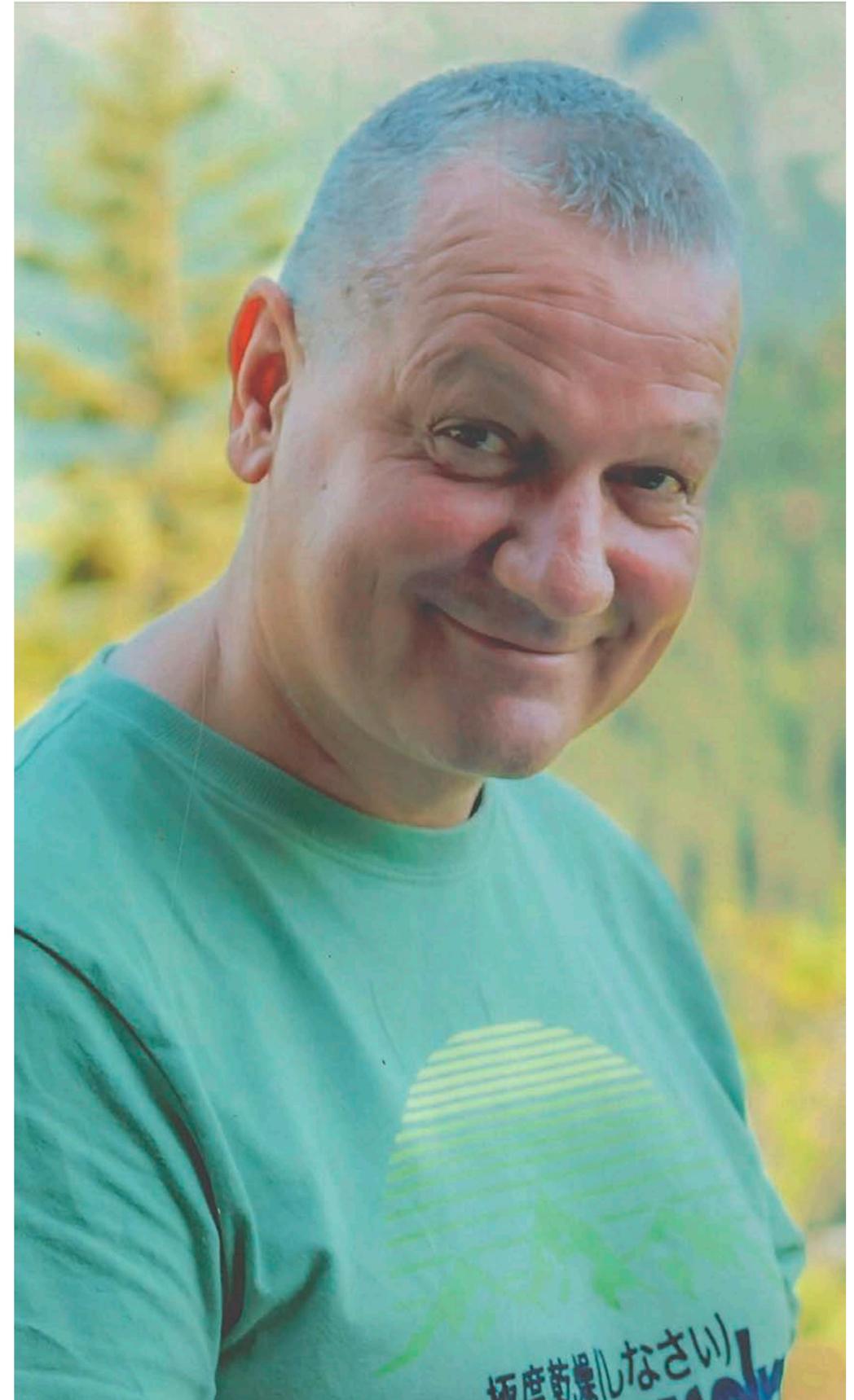
## Jérôme THIAFFEY-RENCOREL

Il est des présences qui marquent sans bruit, par la constance, la gentillesse, et le sens du service. Jérôme faisait partie de ces personnes discrètes mais précieuses, toujours là, toujours engagé, avec le cœur et avec simplicité.

Son départ laisse un vide...

Mais au creux de ce silence, il reste les souvenirs, les sourires échangés, les moments partagés, et cette reconnaissance profonde pour ce qu'il a donné à notre commune et à ceux qui y vivent.

Merci, Jérôme, pour ton engagement, ta bienveillance et ton humanité.



## Permis et déclarations préalables



### Permis de construire

|                            |              |  |         |
|----------------------------|--------------|--|---------|
| Gil LORFEVRE               | Le Cernix    | Modification du PC 20X0004 : pour modifications suite visite après dépôt de la DAACT.                                      | Accordé |
| Xavier RUVILLY             | La Savattaz  | Extension de 2 niveaux sur construction existante et isolation extérieure par enduit.                                      | Accordé |
| Morgan DEPOMMIER           | Banderelle   | Réhabilitation de la bâtisse, création de deux logements et d'un abri pour voitures. Démolition du mazot existant.         | Accordé |
| GAEC La Ferme des Pézières | Les Pézières | Transformation de l'étable en lieu de stabulation, création d'ouvertures sur le logement existant et ajout de chien-assis. | Accordé |

### Déclaration Préalable

|                                |                    |  |         |
|--------------------------------|--------------------|--|---------|
| Marie-Laure PAVIET-SALOMON     | Chef-Lieu          | Changement des poutres, du plancher et de la balustrade du balcon en terrasse.   | Accordé |
| Guy JACQUARD                   | Les Dzeures        | Réfection de la terrasse et de la balustrade. Rénovation des façades et de la toiture.   | Accordé |
| Yannick TREMENEK               | Le Cernix          | Augmentation de la surface habitable par transformation de la grange en séjour et création d'ouvertures.   | Accordé |
| François THABUIS               | Le Quart           | Installation de panneaux photovoltaïques en surimposition de la toiture.   | Accordé |
| BEBER TP                       | Cons               | Projet d'affouillement et/ou d'exhaussement du sol.  | Refusé  |
| Séverine PERRILLAT             | Nant-Blanc         | Réhabilitation de la bâtisse existante sans modification de surface et projet système assainissement non collectif.                                      | Accordé |
| Ludovic BUGNICOURT             | Les Dzeures        | Fermeture de l'abri voiture existant pour création d'une pièce de moins de 20 m <sup>2</sup> .   | Accordé |
| MAIRIE du Bouchet-Mont-Charvin | Chef-Lieu          | Construction d'un WC public et réfection de la construction existante.   | Accordé |
| Albert EENINK                  | Les Petits Liaudes | Prolongation du toit du garage. (extension de 1m20)  | Accordé |
| Gérard BLANC-GARIN             | Banderelle         | Réfection de la toiture, création d'ouvertures, installation d'un garde-corps et création d'un puits perdu et du système d'assainissement non collectif. | Accordé |
| Patrick DEHONDT                | La Savattaz        | Fermeture d'une terrasse couverte par une avancée de toit avec châssis vitré.  | Accordé |
| Gilles BOULANGER               | Chef-Lieu          | Réhabilitation d'un garage intérieur pour agrandir la pièce de vie de 12 m <sup>2</sup> et création d'ouvertures.  | Accordé |

## Régie d'Électricité de Thônes - RET



Comme chaque année, une réunion entre la régie d'électricité de Thônes et la commune a été organisée afin de faire le point sur les travaux effectués, les travaux à venir, les pannes ou autres coupures sur l'année passée.

Ce bilan nous a montré que malgré le bouclage HTA entre la commune de Manigod et là nôtre depuis 2021 qui a amélioré le temps de réalimentation des usagés, un secteur aérien est toujours en difficulté et cela depuis plusieurs années, c'est la ligne dite du col de l'épine. La commune a fait pression sur la régie pour qu'une décision soit prise rapidement quant à l'avenir de ce secteur et une étude a été lancée en début d'année afin d'enfourer cette ligne aérienne.

Un point a également été fait sur les secteurs en contrainte de puissance et la commune a décidé d'améliorer le secteur bas de Vasseline avec une subvention de 80% par le syndicat de la régie (SIEVT). Pour ce faire, une portion de l'aérien passera en souterrain depuis le poste de transformation (voir plans ci-dessous).

Le reste à charge pour la commune sera d'environ 11 000 €.

Actuel



Projet



La régie va procéder dans le début du printemps au changement de 43 poteaux abîmés ou non conformes. Ce chantier sera opéré par l'entreprise YDEMS.

Le compteur communicant « Linky » est posé à plus de 90% sur notre commune et les dernières personnes seront contactées dans les semaines à venir. Si vous n'avez pas encore le « petit boîtier vert » et que personne ne vous a contacté, n'hésitez pas à appeler la régie au **04 50 32 17 17** afin qu'un de ses agents viennent chez vous.

Laurent GEVAUX

## Budget Principal

L'année 2024 a été marquée par la réalisation de travaux d'ampleurs au sein de la Commune :

- Cœur de village (Aire de jeux et rénovation de la maison Curt),
- Réfection de la 1<sup>ère</sup> tranche de la route de Nant Blanc, à hauteur de la Perrière.

Ces travaux, d'un montant de plus de 534 000 € ont pu être réalisés grâce à une gestion rigoureuse de nos dépenses de fonctionnement tout au long des années passées qui a permis de dégager cette capacité d'investissement.

Le maintien, voir la légère augmentation des dotations de l'État, couplées aux

subventions accordées par le Département nous ont permis de financer près de la moitié du montant de ces investissements.

Les Reste à Réaliser (RAR) correspondent aux engagements que la Commune a pris mais qui n'ont pu être concrétisés financièrement sur l'année 2024. Ces RAR le sont à la fois en Dépenses (travaux commandés et non réalisés et/ou non réceptionnés) mais également en Recettes (Subventions accordées mais non versées).

Sur ce dernier point, il est à noter que la Commune doit disposer d'une trésorerie conséquente pour pouvoir payer ces fournisseurs le temps que ces subventions, préalablement accordées, soient effectivement versées !

| Budget Principal | Fonctionnement |                 | Investissement |                 |
|------------------|----------------|-----------------|----------------|-----------------|
|                  | Dépenses       | Recettes        | Dépenses       | Recettes        |
| CFU* 2024        | 409 746 €      | 505 864 €       | 465 217 €      | 506 807 €       |
| Excédents        |                | <b>96 118 €</b> |                | <b>41 590 €</b> |

|                  |           |           |
|------------------|-----------|-----------|
| Reste à Réaliser | 230 531 € | 274 285 € |
| Total            | 695 748 € | 781 092 € |

**Le Budget Principal Primitif 2025**, a été voté le 28 mars dernier, voir tableau ci-dessous. Outre la finalisation de l'aire de jeux et la maison Curt, la section investissement du budget principal

primitif prévoit la rénovation de la seconde partie de la route de Nant Blanc, en aval de la première tranche et jusqu'au nant du Cernix.

| Budget Principal Primitif | Fonctionnement |           | Investissement |                   |           |                   |
|---------------------------|----------------|-----------|----------------|-------------------|-----------|-------------------|
|                           | Dépenses       | Recettes  | Dépenses       |                   | Recettes  |                   |
|                           |                |           | RAR 2024       | Prévisionnel 2025 | RAR 2024  | Prévisionnel 2025 |
|                           |                |           | 230 531 €      | 342 735 €         | 274 285 € | 298 981 €         |
| 2025                      | 571 621 €      | 571 621 € | 573 266 €      |                   | 573 266 € |                   |

## Budget Annexe Alpages

L'alpage de Plan du Tour a fait l'objet en 2024 de travaux importants :

- Réfection complète de la toiture,
  - Rénovation de la partie habitation,
- pour un montant de 84 000 € TTC dont 37 000 € TTC de reste à charge pour la commune.

La quasi-totalité des travaux d'investissements s'effectuent avec le concours de l'Association Foncière Pastorale (AFP)

du Bouchet-Mont-Charvin qui se charge d'obtenir les subventions et, avec le concours de la Société d'Économie Alpestre (SEA), de piloter les travaux. La Commune finançant alors l'AFP qu'à hauteur de son reste à charge (coûts des travaux + frais SEA et AFP – subventions).

Au terme des travaux, les investissements sont alors réintégrés dans le patrimoine de la Commune et seront amortis sur les années suivantes.

Ainsi, en 2024, les travaux réalisés les années précédentes, toujours à l'alpage de Plan du Tour, sur la piste d'accès ont été intégrés dans le patrimoine communal.

| Budget Annexe Alpages | Fonctionnement |                 | Investissement |                 |
|-----------------------|----------------|-----------------|----------------|-----------------|
|                       | Dépenses       | Recettes        | Dépenses       | Recettes        |
| CFU* 2024             | 8 512 €        | 51 374 €        | 329 072 €      | 359 161 €       |
| Excédents             |                | <b>42 862 €</b> |                | <b>30 089 €</b> |

**Le Budget Primitif Annexe Alpages 2025**, a été voté le 28 mars dernier, voir tableau ci-dessous. La section investissement du budget annexe alpage primitif intègre la

finalisation des travaux de Plan du Tour ainsi que les études pour la rénovation de la remise de l'alpage des Vouatais, prévue sur 2026.

| Budget Annexe Alpages | Fonctionnement |          | Investissement |          |
|-----------------------|----------------|----------|----------------|----------|
|                       | Dépenses       | Recettes | Dépenses       | Recettes |
| 2025                  | 59 861 €       | 59 861 € | 90 023 €       | 90 023 € |

CFU\* (Compte Financier Unique) : nouveau nom du compte administratif à la suite du changement de norme comptable au 1<sup>er</sup> janvier 2024.

## Budget Annexe Eau

L'année 2024 a été marquée par :

- La poursuite de la relocalisation des compteurs abonnés dans des chambres de vannes situées sur le domaine public de la Commune,
- La finalisation de la télégestion des réservoirs,

- L'étude de l'interconnexion des réseaux des Frasses et de Banderelle,
- Et le lancement de l'étude de l'assainissement collectif pour le chef-lieu et la côte des Chenevriers.

Comme pour le Budget Principal, la gestion rigoureuse du budget de fonctionnement tout au long des années passées, a permis de dégager la capacité d'autofinancement nécessaire à compléter les aides du Département.

| Budget Annexe Eau | Fonctionnement |                 | Investissement |                 |
|-------------------|----------------|-----------------|----------------|-----------------|
|                   | Dépenses       | Recettes        | Dépenses       | Recettes        |
| CFU* 2024         | 61 456 €       | 86 881 €        | 61 854 €       | 129 897 €       |
| Excédents         |                | <b>25 425 €</b> |                | <b>68 043 €</b> |
| Reste à Réaliser  |                |                 | 37 036 €       | 66 900 €        |
| Total             |                |                 | 98 890 €       | 196 797 €       |

**Le Budget Primitif Annexe Eau 2025**, a été voté le 28 mars dernier, voir tableau ci-dessous. Les travaux suivants ont été inscrits à la section d'investissement pour 2025 :

- Poursuite des travaux de relocalisation des compteurs abonnés dans des chambres de vannes sur le domaine public de la Commune,
- Installation de compteurs de suivi aux séparations des colonnes, à Banderelle et à Cons,
- Remplacement de la première partie de la conduite entre les Petits Liaudes et Plan la Ville.

Nous avons également commencé à provisionner les travaux pour l'assainissement collectif du chef-lieu et de la côte des Chenevriers.

Ces travaux ne pourront se réaliser, dans les années à venir, sans des aides significatives car les frais de raccordements et l'augmentation du tarif de l'eau ne permettront jamais de dégager les capacités d'investissements pour de tels travaux.

Ces aides seront à rechercher au-delà de la CCVT, et de la solidarité entre ses membres, du fait de l'annulation du transfert obligatoire des compétences Eau et Assainissement au profit des communautés de communes. Ce transfert initialement prévu au 1<sup>er</sup> janvier 2020 avait été reporté au 1<sup>er</sup> janvier 2026 pour finalement être annulé début avril 2025 !

Vincent PASQUIER

| Budget Principal Annexe Eau | Fonctionnement |          | Investissement |                   |           |                   |
|-----------------------------|----------------|----------|----------------|-------------------|-----------|-------------------|
|                             | Dépenses       | Recettes | Dépenses       |                   | Recettes  |                   |
|                             |                |          | RAR 2024       | Prévisionnel 2025 | RAR 2024  | Prévisionnel 2025 |
|                             |                |          | 37 036 €       | 271 477 €         | 66 900 €  | 241 613 €         |
| 2025                        | 92 323 €       | 92 323 € | 308 512 €      |                   | 308 513 € |                   |

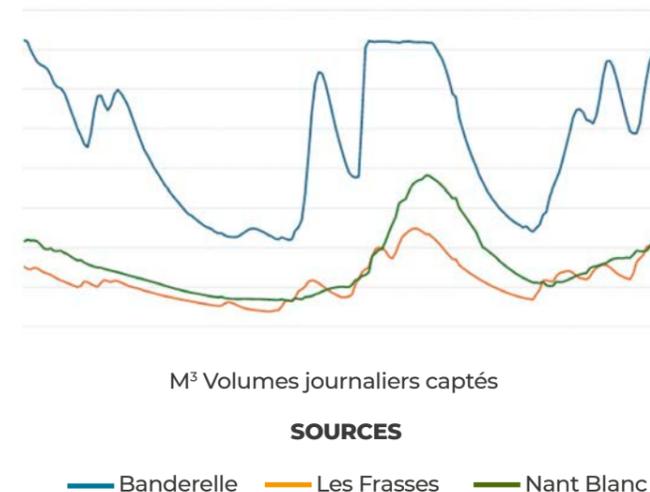
## Eau & Assainissement

L'année 2024 a vu la concrétisation des décisions prises par le Conseil courant 2023, sur proposition de la Commission Eau, concernant :

### • La mesure de la production d'eau de nos sources.

A la fin du printemps 2024, des compteurs ont été installés dans chacun des réservoirs, sur les conduites reliant les sources aux réservoirs. Grâce aux équipements de télécommunication installés dans chacun des réservoirs, ces compteurs communicants envoient toutes les heures, via internet, à un ordinateur situé en Mairie, le volume d'eau produit par les sources et capté dans les réservoirs. Ainsi, nous pouvons suivre l'évolution du débit des sources tout au long de l'année.

Le graphique ci-dessous montre les volumes (M<sup>3</sup>) journaliers captés des 3 sources d'eau de la Commune.



### • L'étude de l'interconnexion des réseaux des Frasses et de Banderelle

Les réseaux des Frasses, en amont, et celui de Banderelle, plus en aval, sont situés sur le même versant de la vallée.

Le réseau des Frasses, doté d'un réservoir de 200 M<sup>3</sup>, alimente quasi exclusivement le hameau de la Savatte. A l'opposé, le réseau de Banderelle, avec son réservoir de 500 M<sup>3</sup>, alimente la plupart des abonnés de la Commune.

Afin d'anticiper une probable augmentation de la consommation sur le réseau de Banderelle, et pour sécuriser l'approvisionnement en eau, le bureau Hydrétudes a étudié la faisabilité et le coût de l'interconnexion de ces deux réseaux (177 k€ HT)

Si la surveillance de la production d'eau de nos sources (point précédent) indique une tendance baissière, combinée avec le maintien, voir une augmentation de la consommation d'eau, nous serons donc prêts à mettre en œuvre ce plan d'interconnexion.

### • L'externalisation des compteurs des abonnés

Plusieurs chambres de vannes ont été réalisées, sur le domaine de la Commune, afin de recevoir les compteurs des abonnés, facilitant ainsi leur relève. Parfois, et pour éviter des frais inutiles, les compteurs ont été déplacés de l'intérieur des habitations vers un regard ou une chambre existante, extérieur à la maison et situé sur le domaine privé.

Ces travaux se poursuivront sur cette année 2025.

Une chambre de vanne a été réalisée à Cons, au point de séparation de la

canalisation entre, la direction du hameau lui-même, et d'autre part la direction du hameau de Ville de Rosset. Cette chambre sera équipée, courant 2025, de compteurs communicants, permettant de détecter depuis l'ordinateur de télégestion, en Mairie, d'éventuelles fuites.

Une autre chambre de vanne, sur le même principe, sera réalisée au hameau de Banderelle, à la séparation entre la direction de la Longeret et le chef-lieu, et d'autre part la direction de Cons / Ville de Rosset.

## Assainissement collectif

En ce qui concerne l'Assainissement, l'année 2024 a vu se réaliser l'appel d'offre pour l'étude de l'assainissement collectif du chef-lieu. 6 bureaux d'études ont répondu à cet appel d'offre et c'est le cabinet NICOT INGÉNIEURS CONSEILS qui a été retenu pour une offre s'élevant à 9 350 € HT.

Le Département nous a fortement aidé et accompagné pour la rédaction du CCTP (Cahier des Clauses techniques Particulières) ainsi que pour le règlement de consultation. De plus, une subvention de 5 956.50 € nous a été attribuée par le Département pour cette étude.

La réunion de démarrage a eu lieu le 18 novembre dernier et le rendu est prévu pour fin mars 2025.

Vincent PASQUIER

## Voirie annuelle



2024 aura été une année exceptionnelle en travaux. Si la réalisation de l'aire de jeux aura mobilisé une grande partie de notre énergie, nous n'avons pas négligé pour autant nos voiries

C'est la route du Nant Blanc cette année qui aura bénéficié d'un renforcement structurel important.

Nous avons pu réaliser la moitié du projet cette année, soit environ 200ml de tranchée drainante profonde.

Cette technique préconisée par une étude géotechnique préalable, doit permettre de nous affranchir des venues d'eau souterraine sous la structure de chaussée et de la rendre moins sensible aux mouvements de terrain très importante dans ce secteur.

Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise BEBER TP pour un montant de 88 500 € TTC, une somme conséquente pour 200 ml de voirie communale mais justifiée par un secteur très difficile à entretenir de manière pérenne. L'entreprise COLAS a ensuite réalisé un enduit superficiel beaucoup moins coûteux qu'un enrobé, dans l'attente d'un tapis définitif sur ce secteur, pour un montant de 34 107 € TTC et comprenant la reprise de la structure sur toute la largeur de chaussée et une épaisseur moyenne de 30cm.

Ces travaux avec COLAS s'inscrivent dans un marché à bon de commande renouvelé en 2024 pour 4 ans. Cet appel d'offre étant réalisé conjointement avec l'ensemble des communes de la CCVT.

Ce mécanisme a pour effet de nous faire bénéficier de tarifs avantageux par rapport à nos besoins annuels : un effet dynamique de l'intercommunalité.

Compte tenu du montant de cet investissement, nous avons limité le reste des travaux sur voirie communale :

- Une tranchée drainante à Banderelle pour un montant de 7 650 € TTC
- Des Emplois partiels (petit gravillons) pour un montant de 12 600 € TTC
- Un drainage à la Savatte pour un montant de 2 850 € TTC



Drain des petits liaudes

Nous avons également assuré la pose de barrières de sécurité entre les Pezières et le Cernix pour un montant total de 13 557 € TTC, subventionné par le produit des amendes de polices à hauteur de 30%.

L'entreprise Croset a une nouvelle fois assuré l'entretien et le fauchage de nos talus pour une somme de 7 400 euros TTC. Ce travail désormais réalisé à deux périodes distinctes, nous permet de réaliser une passe de sécurité dès que nécessaire, généralement au mois de juin, puis d'assurer une autre coupe plus importante au courant de l'été. Cette procédure nous

permet d'assurer une bonne visibilité et une propreté de nos routes sur une plus longue période.

L'année 2025, sera certainement plus calme. Cependant nous souhaitons réaliser une deuxième tranche de travaux sur la route du Nant blanc. Prolongation de la tranchée drainante vers le Cernix et restructuration de la route avec un enduit pour un montant de travaux estimé à 150 000 €.

D'autre part, nous continuons notre stratégie d'entretien courant, notamment sur les traversées pluviales sous chaussée, comme par exemple ce printemps au plan de la Savatte. Nous réfléchissons également pour améliorer le profil du chemin de Banderelle. Une nouvelle campagne de PATA aura lieu avant cet été, toujours pour améliorer la longévité de nos routes ainsi que notre campagne de fauchage attribué une nouvelle fois à l'entreprise CROSET.

**A nouveau, l'ensemble du conseil municipal vous remercie de votre compréhension pendant ces travaux, qui permettent d'assurer de bonnes conditions de circulation par tous temps.**

Patrick DEHONDT



Barrières entre les Pezières et le Cernix

## Le projet Cœur du village



2024 aura été l'année de la finalisation de ce projet prévu de longue date et attendu par nos habitants.

Cette réalisation qui consiste à la création d'un espace dédié aux jeunes et aux familles de notre village mais également aux personnes de passage a été complexe en termes de conception et surtout de « phasage » avec la réhabilitation de la petite maison dite « Curt ».

Mais nous avons réussi à créer un lieu de rencontre au centre de notre village en lieu et place du jardin public en désuétude et de la petite maison sans charme. Ainsi dans cet espace contraint, ont été réalisés un terrain multisports, une espace plaine de jeux, un espace pique-nique sur

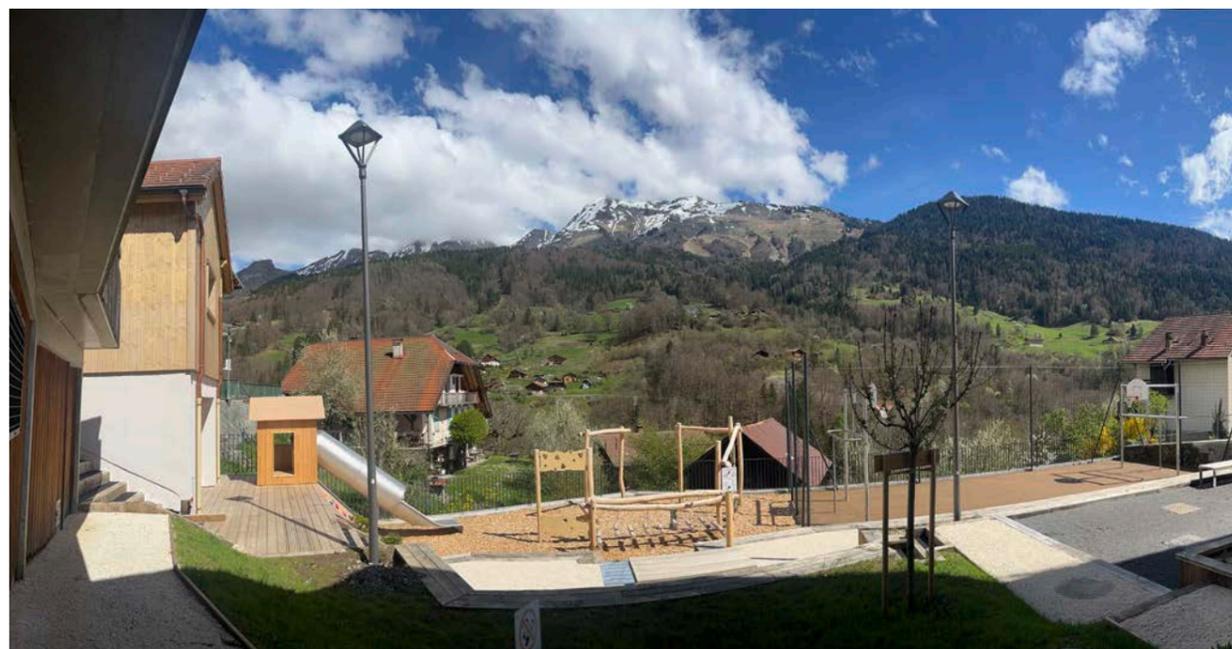
l'ancien jardin public avec l'utilisation de matériaux qui ne dénaturent pas notre village.

Dans la maison « Curt », la partie inférieure est dédiée aux jeunes de la commune avec l'achat d'un baby-foot et la grande ouverture type baie vitrée donnera sur la terrasse en bois en lien avec l'aire de jeux.

Dans la partie supérieure, l'espace sera dédié à une ou plusieurs activités professionnelles en alternance suivant la demande. Un appel à projet sera prochainement lancé pour trouver des candidats. De plus un agrandissement de cette maison a permis la création de toilettes publics.

L'aire de jeux a coûté environ 300 000 € de travaux et aménagements et financé à hauteur de 150 000 € avec le soutien de Conseil Départemental de la Haute-Savoie à travers le Plan Ruralité. La Région Auvergne Rhône-Alpes nous a accordé une subvention de 40 000 €.

La réhabilitation de la maison Curt et les



## Bâtiments



### CIMETIÈRE

En 2017, sous le mandat de Thérèse LANAUD ; le cimetière a fait l'objet d'une rénovation importante comprenant le recrépissage des murs ainsi que la création de couvertines, pour un montant total de 17 480 €.

Puis en 2019, a été remplacée, la croix du cimetière pour un montant de 8 760 €. Cependant, ces travaux ont rapidement présenté des défauts de construction : infiltrations d'eau, dégradations des couvertines, et chute du crépi.

La marbrerie initialement sollicitée pour ce chantier avait sous-traité ces travaux à une autre entreprise. Malheureusement, cette entreprise sous-traitante a depuis déclaré faillite, rendant impossible tout recours direct à son encontre.

Face à cette situation, la marbrerie a pris la décision de reprendre les travaux à sa charge, démontrant ainsi son sens des responsabilités et son engagement à rectifier ces malfaçons. Ce geste est essentiel pour assurer la pérennité et la qualité des infrastructures du cimetière.

La commune, consciente de l'importance d'un tel lieu pour ses habitants, a suivi avec attention le déroulement de ces travaux correctifs pour garantir qu'ils répondent pleinement aux attentes en termes de qualité et de durabilité.



toilettes publics ont coûté 130 000 € et le Conseil Départemental 74 nous a financé via le dispositif CDAS.

**Vous êtes d'ores et déjà convié à l'inauguration du Cœur de Village le Samedi 3 mai 2025 à 11 h.** Les associations qui rayonnent sur notre commune vous proposeront des activités tout au long de la journée.

*Franck PACCARD et Sébastien DRION*



## L'ÉGLISE

### Travaux de rénovation dans notre église : un nouveau souffle pour un lieu emblématique

Notre église, au cœur de notre village, montre des signes de vieillissement, rendant certaines parties dangereuses. Nous avons entrepris des travaux essentiels pour lui redonner vie.

### Un plancher et un chœur en mauvais état

Au fil des années, le plancher et le chœur de l'église se sont dégradés, au point de devenir dangereux. L'humidité et l'usure ont provoqué leur pourrissement, permettant même à l'herbe de pousser à travers. Les insectes s'étaient installés dans les structures, accentuant les dégâts. Face à ces constats, il devenait urgent d'agir pour garantir la sécurité des fidèles et préserver ce lieu cher à tous et partie intégrante du patrimoine de notre commune.

### Une rénovation en plusieurs étapes

Pour résoudre ces problèmes, plusieurs travaux ont été lancés :

1. Une dalle de béton a été coulée pour assurer la stabilité et la durabilité du sol. Du carrelage imitation parquet bois a été posé dessous. Ces travaux pour un montant de 16 000 € ont été réalisés par l'entreprise LA DENT DE CONS.
2. Traitement des bancs : Les bancs de l'église, également attaqués par les insectes, ont été pris en charge par l'entreprise RUFFON, qui les a traités pour 3 744 €, leur redonnant ainsi une seconde vie.
3. Toit démoissé et nouveau chœur : Pour protéger l'édifice de l'humidité,



l'entreprise SAS THIAFFEY a réalisé un démoissage du toit pour un montant de 2 092 € et a construit une nouvelle estrade.

### Un nouveau départ pour notre église

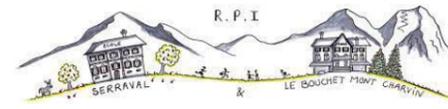
Ces travaux marquent un nouveau chapitre pour notre église. Elle est maintenant prête à accueillir en toute sécurité les fidèles, les visiteurs et les générations à venir.

## LA CURE

Dans notre bâtiment dit la cure des travaux de plomberie ont été réalisés pour plus de 23 000 € avec le changement de deux chaudières et le remplacement de radiateurs dans un appartement. Ces rénovations ont pu être entreprises grâce au financement du Conseil Départemental à travers le dispositif des CDAS.

Mireille TISSOT-ROSSET

# JEUNESSE



## RPI Regroupements pédagogiques intercommunaux

### Nos écoles regroupées en RPI

La rentrée scolaire 2024 aura été une nouvelle fois chahutée dans nos écoles...

La mesure de blocage à la fermeture décidée par l'Administration a amené nos écoles à fonctionner avec quatre classes au lieu de cinq.

Mais, grâce au soutien de chacun (parents, élèves, habitants, élus de nos communes, élus de nos territoires...) et à l'effectif demandé de 96 élèves atteint, **la cinquième classe a pu ouvrir** à nouveau dès le lundi suivant ! Quel soulagement pour tous ! L'ensemble des personnes qui se sont mobilisées et qui ont apporté leur soutien sont vivement remerciées.

Mme OGEZ-PAUL, maîtresse de la cinquième classe visée par la mesure de carte scolaire a obtenu un poste à l'école d'Aviernoz et a du quitter nos montagnes. Quelle tristesse de la voir partir ! Nous lui souhaitons du fond du cœur une belle continuation tant méritée à la hauteur de sa bonne humeur, de son investissement, de son professionnalisme... Elle va manquer à tous...

Les aventures de la rentrée passées, nous avons eu la joie d'accueillir Caroline CELSE, la nouvelle maîtresse en charge de la classe de MS/GS avec Florian TISSOT. Nous en profitons pour également souhaiter la **bienvenue à l'ensemble des nouvelles familles de nos écoles ainsi qu'aux PS qui démarrent cette année.**

La vie de l'école a donc pu reprendre son cours avec de nombreux beaux projets pour cette année scolaire. Le plus important sera bien sûr la **classe de découvertes qui aura lieu du 16 au 24 mai 2025.** L'ensemble des élèves du CE1 au CM2 scolarisés au Bouchet va pouvoir découvrir, avec leurs maîtresses et des accompagnants bénévoles, Taussat, le bassin



d'Arcachon, la voile, la criée, déguster des huîtres et bien plus ! Merci à tous les partenaires de nos écoles qui permettent à ces projets ambitieux et coûteux de se concrétiser.

Un projet commun anime nos deux écoles : **une comédie musicale basée sur le vivre ensemble** ! Et oui, pas toujours simple de vivre ensemble et en harmonie... Ce travail est mené de main de maître par notre si chère Annie LETURGIE. Il sera présenté à tous le **jeudi 26 juin à la salle des fêtes de Saint-Ferréol**. Vous êtes d'ores et déjà tous invités et nous vous espérons nombreux ! A côté de cela, et du travail scolaire de chacune des classes, il y aura une comédie musicale en partenariat avec le CPMT et les écoles des Aravis (Blanchette!) pour les élèves du CE1 au CM2, (Ce travail est mené par notre excellent dumiste Jean-Marc BROUZE. Vous avez pu le rencontrer lors de la veillée de Noël du Bouchet lorsqu'il a présenté un petit spectacle de chants et un conte de Noël avec tous nos élèves !), un **cycle natation** de la MS au CP, un **cycle vélo** pour les CM1/CM2, des rencontres USEP pour nous essayer à différentes disciplines sportives, et bien d'autres belles activités...

Mais... nous ferons le point au prochain bulletin !

**Belle année à tous !**

## La forêt



Après plusieurs années plutôt fastes, avec de belles coupes – on se souvient des 39 000 € de revenus de 2022 –, l'année 2024 était plus modeste. C'est là une des particularités des revenus forestiers : ils ne sont pas réguliers. Même sur une surface de plus de 200 ha de forêt publique comme celle de notre commune, même en planifiant les coupes une dizaine d'années à l'avance, il y a des disparités. En 2024, il y a donc eu une coupe de 477M<sup>3</sup> de bois au dessus de Ville de Rosset. Les bois furent achetés façonnés (déjà coupés et sortis de la forêt) par la scierie ANDRÉ pour les résineux alors que les feuillus étaient acquis par la société CAVAGNON pour un montant total d'environ 110 000 €. A ce montant, il faut enlever les frais d'exploitation (bûcheronnage, débardage) de presque 3 000 €. Près des Sardoches, 215M<sup>3</sup> de chablis (bois secs sur pied) ont été vendus à l'entreprise BENZONI pour 4 462 €.

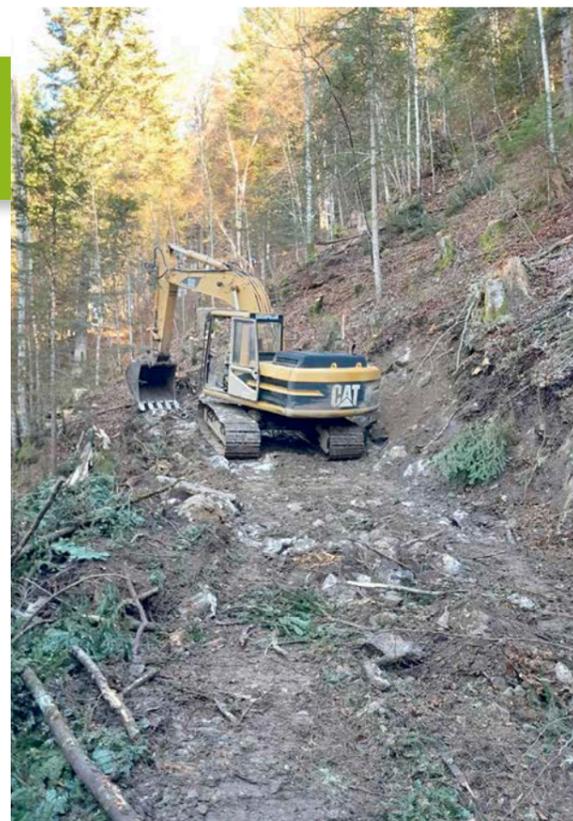
En 2025, il est prévu une coupe sur la parcelle Y d'environ 250M<sup>3</sup> qui devrait rapporter autour de 9 000 €.

Du côté des investissements, un gros chantier de 2024 été la prolongation de la piste au dessus de Cons. L'objectif était de rejoindre la piste haute, partant près de la Greubaz. Ce chantier commencé à l'automne 2024 par l'entreprise BARRET sera terminé au printemps 2025. Pour un coût d'environ 20 000 €, subventionnés par la Région pour 8 400 €, cette piste sera un atout pour ce secteur. Une piste est toujours un investissement important, mais toujours gagnant sur le long terme. Dans notre région montagnarde, l'accès



aux bois pour leur vente est un enjeu majeur. Elle permet de désenclaver des zones peu accessibles jusqu'à présent. En facilitant le travail du débardeur, elle facilite la vente des bois. Au-delà de l'aspect technique, c'est un gage de sécurité pour l'accès des secours en cas d'accident (bûcheron, randonneur) ou de feu de forêt, même si ce versant plutôt à l'ombre y est peu sensible. Bien sûr, la création d'une piste perturbe la forêt et bouscule le paysage, mais à condition qu'elle soit bien entretenue, c'est un atout dont les bénéfices ne sont plus à démontrer. Les grands animaux sauvages en sont souvent les premiers utilisateurs. Rappelons au passage que son usage est strictement réglementé et que les 4x4 et les quads de loisirs n'y sont pas les bienvenus.

De gros arbres secs étaient tombés sur le sentier de la boucle du Cernix reliant la Village jusqu'au Cernix, rendant tout passage impossible. Le sentier a été dégagé à l'automne 2024, mais il faut encore sécuriser les abords du sentier en abattant les arbres secs restant. Ces épicéas étaient victimes des Scolytes, appelés « Bostryches » par chez nous. Compte tenu d'un printemps plutôt humide, ces insectes ne se sont pas trop développés, mais les attaques ont redoublé d'intensité à l'automne. Cela se verra donc plus dans le paysage au redémarrage de la végétation printanière. En espérant qu'en 2025 les épicéas ne souffrent pas trop de la sécheresse, qui les rend plus vulnérable aux attaques des scolytes.



D'un point de vue communautaire, en 2024 la CCVT s'est attelée à la révision de la Charte Forestière de Territoire, qui datait de 2009. C'est un outil peut visible et pourtant fort utile puisqu'il donnera les grands axes de travail pour les années à venir concernant les forêts de la communauté de communes. Elles qui couvrent environ 18 368 ha. Cela représente plus de 50 % de surface du territoire. Les différents axes de travail choisis après un diagnostic furent : Le morcellement foncier, les risques naturels, la gestion sylvicole, mobilisation des bois et desserte, La filière bois, bois énergie, le dialogue forêt et société, la résistance et résilience des forêts, ainsi qu'un axe biodiversité, transversal aux autres thématiques. Ce travail est réalisé avec l'appui technique de l'Office National des Forêts (ONF) et le Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) Auvergne Rhône-Alpes. La préparation de cette charte est un des rares moments où l'on peut réunir tous les acteurs concernés par la forêt et le bois. Après les concertations sur chaque thématiques, la charte finale devrait voir le jour courant 2025.

Denis ZUCCONE



## REPRISE Service de broyage des déchets verts

### Printemps 2025

Évitez les trajets en déchetterie et récupérez des ressources gratuites pour enrichir votre jardin.

- De fin février à juin
- Pour les branches des particuliers
- Gratuit
- A domicile et sur RDV

### Pour bien préparer votre RDV :

- Votre tas doit être rangé et accessible.
- Ne raccourcissez pas vos branches.

Retrouver les conditions, les avantages et les créneaux de RDV sur notre site internet : [ccdesvalleesdethones.fr/page/dechets-verts](https://ccdesvalleesdethones.fr/page/dechets-verts)

QR CODE ci-dessus  
ou au **04 50 32 17 35**

### Que faire du broyat ?

- Pailler le jardin : cela protège du froid, de la chaleur et du lessivage par la pluie et permet de réduire l'arrosage et de nourrir le sol.
- Équilibrer les apports de déchets alimentaires dans votre compost.
- Faire des allées au jardin.

N'hésitez pas à demander conseil à l'équipe de broyage !

## L'écho des Alpagnes

### Rénovation toiture du Plan du Tour

Les travaux prévus sur le bâtiment de l'Alpage communal du Plan du Tour, se sont bien déroulés cet automne. Principalement, il s'agissait du remplacement de la couverture. En effet la toiture montrait de nombreux points de faiblesse et même des fuites sur la partie habitation. La partie couvrant le logement de l'alpagiste a été isolée sous toiture. Sur la partie bergerie et locaux de fabrication ont été posés des tôles dites « panneaux sandwich » limitant ainsi les phénomènes de condensation dus à la chaleur des animaux. Des tôles translucides ont aussi été apposées pour apporter plus de lumière naturelle dans la bergerie ainsi que la construction d'une cheminée de ventilation. Ces aménagements permettront de mieux protéger la charpente et le bâtiment, une amélioration du bien-être animal, car les brebis en raison de la présence du loup doivent rester en bergerie la nuit, mais également d'améliorer le confort de l'alpagiste.

Cette tranche de travaux a aussi permis de remplacer le plancher au dessus de la cuisine et de créer une pièce sous toiture avec la création d'un escalier pour l'accès, de supprimer une cloison/couloir inutile, de changer pour mettre au norme le conduit de cheminée.

Enfin le petit bâtiment annexe « ancienne porcherie » a vu lui aussi sa couverture remplacée et surtout la partie avale, surplombant la fosse à lisier construite en 2019, a été refermée avec un nouveau bardage permettant un espace de rangement fermé. Les travaux ont été confiés à l'entreprise THIAFFEY-RENCOREL CHARPENTE. Je ne saurais manquer



Intérieur Plan du Tour

l'occasion ici de saluer la passion et le dévouement pour les sujets agricoles et pastoraux de Jérôme THIAFFEY-RENCOREL qui nous a quitté. Tant avec sa casquette d'Artisan, Jérôme aimait ces chantiers d'altitude, qu'avec sa casquette d' élu pour soutenir l'ambition de garder ces territoires du haut de notre commune dynamiques et entretenus.

Pour tout cela merci à lui.

Le coût total de l'opération s'élève à 84 000 € TTC. Par l'intermédiaire de l'Association Foncière Pastorale, une subvention de 47 000 € a été obtenue du Département sur sa politique « Espaces



Naturels Sensibles ». Le reste à charge pour la commune est donc de 37 000 €. En 2025 est prévu une dernière tranche pour sécuriser les conduits d'électricité et la plomberie qui couraient sous toiture, ainsi que la reprise et agrandissement de la porte de la bergerie. Cette tranche modeste s'élève à 10 440 € une subvention a été demandée au département.

**Ce programme de travaux sur ce chalet d'alpage permet, outre l'amélioration de l'activité agricole, de préserver durablement ce patrimoine communal.**

### Projet de reconstruction de la Remise de l'alpage des Vouatais

La commune va réaliser en 2025 une étude afin de rebâtir la Remise qui jouxte le chalet principal des Vouatais. Celle-ci n'avait pas fait l'objet de travaux lors de la réhabilitation globale d'il y a 4 ans. Toutefois cette annexe qui sert au logement des chevrettes menace de s'effondrer. Aussi sous réserve de l'obtention de subventions, la commune réalisera des travaux en 2026, pour la rebâtir à l'existant.

### Assemblée Générale de l'AFP du Charvin

Le 03 mai 2024, s'est tenue l'Assemblée Générale de notre Association Foncière Pastorale du Charvin. L'AFP est une asso-



ciation regroupant tous les propriétaires de la zone pastorale de la commune et également quelques-uns sur Serraval du côté du col de Botte et sur Val de chaise – secteur Arpeyron. Cette AFP fut l'une des premières créées du département dans les années 1975.

C'est grâce à sa création, et dans un but de sauvegarde de l'activité pastorale dans ces années, que notamment des pistes d'accès aux différents chalets ont pu voir le jour par le mécanisme de répartition des coûts de construction et d'entretien de tels ouvrages qui furent réalisés sur de nombreuses parcelles privées pour le bien de tous. Il est important de souligner que sans cela de nombreux chalets seraient tombés à l'abandon faute d'accès pour leur rénovation. C'est par intermédiaire de l'AFP que les subventions des différentes collectivités peuvent être attribuées aux projets individuels permettant la rénovation des moyens de production en alpage. (Bâtiment, accès, ressource en eau, équipements productifs, reconquête pastorale, ...)

L'AG fut l'occasion de présenter les réalisations des dix dernières années essentiellement portées par les communes du Bouchet (notamment acquisition et réhabilitation de l'alpage des Vouatais) et de Val de chaise (travaux sur l'écurie de l'Arpeyron) mais également de nombreux projets portés pour les propriétaires privés. Ce fut également l'occasion de rappeler l'importance de cette structuration collective pour assurer le bien commun de maintien de ces espaces pastoraux dynamiques, entretenus, accueillants, permettant par voie de conséquence les autres usages de ces espaces (loisir, tourisme, chasse, ...). Un nouveau Syndic a été élu pour administrer l'association.

François THABUIS

## Messaline ALLALI

Messaline fait partie du **personnel encadrant** depuis la rentrée 2024 afin d'assurer **la surveillance des enfants à la cantine scolaire.**

Messaline ALLALI est aussi **Thérapeute en Sophrologie et Massage Bien-Être.**

Accompagnement thérapeutique personnalisé pour les femmes enceintes, les enfants et toutes personnes en quête de bien-être.

Je débute à Paris en 2003, avec un Bac pro Esthétique Cosmétique Bien-être, puis je me spécialise dans divers massages : relaxant, sportif, amincissant, prénatal, technique Niromathé, Reiki, drainage lymphatique Vodder, kobido...

Après quelques années de pratique dans le bien-être, je me suis intéressé à son aspect cognitif pour comprendre le rôle des émotions dans cette recherche de bien-être, cela me permet de répondre au mieux à la demande des clients.

J'ai donc entrepris une formation de Sophrologie Caycédienne (RNCP) à l'école de Sophrologie PACA en 2017, puis de Médecine chinoise et phytothérapie à l'Institut Français de Shiatsu école Michel Odoul en 2019.

Jusqu'à cet été 2024, j'ai travaillé en tant que Spa manager en Haute Savoie pour manager et partager mes connaissances aux équipes de spa praticiennes. Aujourd'hui mère d'une petite fille, Céleste, j'aimerais consacrer mon temps aux futures mamans et enfants au vu de partager



toutes mes compétences et expériences en proposant un accompagnement global : préparation de la grossesse, préparation de l'accouchement, suivi post partum par la sophrologie, massage relaxant, prénatal et amincissant, drainage lymphatique, moxibustion pour le retournement du bébé et des soins esthétiques. Et également des interventions pour les enfants à l'école ou à domicile.

### Mes services :

- Sophrologie Caycédienne
- Massages bien-être
- Accompagnement des femmes enceintes
- Ateliers pour enfants
- Soins Esthétiques

Pour plus d'informations ou pour prendre rendez-vous :

**07 82 74 18 31**

équilibre.5sens@gmail.com  
www.atelier-messaline.fr



## Emilie LE ZALLIC

Je m'appelle Émilie, j'ai 41 ans et je vis à Serraval avec mon conjoint et nos deux enfants de 11 et 6 ans. Passionnée de cuisine depuis toujours, j'ai obtenu mon BEP/CAP en 2001 à l'école hôtelière de Saint-Jean-du-Gard (30), où j'ai grandi.

Attirée par la montagne, j'ai exercé dans la restauration traditionnelle, d'abord en saison, puis à l'année en 2020 à Thônes j'ai découvert le poste de cantinière à l'école de la vacherie, où les repas étaient livrés... mais il me manquait le plaisir de cuisiner. Aujourd'hui, je suis très heureuse de succéder à Maryse et de mettre mon savoir-faire au service des petits Bochards pour ravir leurs papilles !

**À la cantine, on mange local !** et nous en sommes fiers.

A la cantine on privilégie les **produits locaux** dans la préparation de ses repas. Fruits, légumes, viandes, produits laitiers... une grande partie de nos ingrédients provient de **producteurs de notre région.** Cela nous permet de :

- soutenir l'agriculture locale
- garantir des produits frais et de saison
- réduire notre impact environnemental.

Emilie LE ZALLIC



## Champion de France



**2025**

En ski de bosses Freestyle (benjamin)  
**Esteban BUGNICOURT**



# CADRE DE VIE

## Etat Civil

### NAISSANCE

Maïwenn BARRY-MOUMEN ARDHUIN  
- 04/02/2024

### DÉCÈS

Georges, Louis STRAPPAZZON  
- 19/04/2024

Lucienne, Thérèse TISSOT-ROSSET  
née DEPOMMIER  
- 21/09/2024

## Les marchés



### 30 juillet : Marché de Producteurs

Cette année encore, le marché de producteurs a rassemblé des artisans et producteurs locaux, offrant une belle diversité de produits : charcuterie, glaces, miel, fromages, savons, pain, bijoux et huiles artisanales. Un véritable moment de convivialité au cœur du village, où exposants et habitants ont pu profiter de ces échanges chaleureux.

Les visiteurs les plus gourmands se sont retrouvés au *Relais du Charvin* pour déguster les délicieux beignets et la tomme blanche préparés avec soin par Claude. Une journée réussie qui a ravi petits et grands !

### 11 novembre : Marché de Créateurs

Une nouvelle animation à l'initiative de Sabine GEVAUX membre du CCAS, s'est tenue à la salle des fêtes le samedi 16 novembre. De belles créations ont été



présentées par les artisans locaux lors du marché de créateurs, qui regroupait des bijoux, de la couture, des bougies, des poteries, et bien plus encore. Les nombreux visiteurs ont profité de cette occasion pour compléter leurs cadeaux de Noël. Par ailleurs, le CABS a ravi les participants en proposant des crêpes et du café.

Rendez-vous en fin d'année pour une nouvelle édition !

*Sandrine BLANCHIN*

## ANIMATIONS

### 2024

- 14 juin : la projection de courts métrages avec Christian KOLASA et Anne SIGWAT.
- 22 juin : les feux de la Saint Jean dans nos alpages avec animation musicale et repas champêtre.
- 5 juillet : concert du groupe transit sur notre plage de sable fin.
- 13 juillet : concert dans notre église avec le Duo D'ormaie
- 22 septembre : le concert de l'ensemble vocal Chant de Fier sur le thème "Chants du monde".
- 3 août : notre cinéma en plein air avec les têtes givrées !



### A VOS AGENDAS 2025

- **Février 2025** : les soirées vin chaud
- **Fin avril** : la guinguette de l'Amicale des Jeunes
- **26 avril** : la dictée avec le CABS
- **3 mai** : l'inauguration de l'aire de jeux avec la participation des associations

pour une journée ludique

- **17 mai** : la balade des 5 sens avec le CABS
- **13 juin** : la chorale de Marthod à l'église du Bouchet-Mont-Charvin
- **20 juin** à 19h : projection de courts métrages à la salle des fêtes
- **28 juin** : les feux de la Saint Jean avec nos alpagistes
- **4 juillet** : le concert à Bouchet-plage
- Juillet : le marché de producteurs
- **9 août** : le cinéma plein air avec le film « Chasse gardée »
- **30 août** : la course de caisses à savon
- **10 octobre** : Octobre rose avec les flambeaux et la recherche de l'âne de Saint-Martin
- **16 novembre** : le marché de créateurs à la salle des fêtes
- **Décembre** : le concours de belote avec la participation des associations au profit du Téléthon
- **13 décembre** : la veillée de Noël avec le Sou des écoles.

*Sandrine BLANCHIN*



## Octobre Rose

**11 octobre 2024**

Cette année, les bénéfices de notre animation ont été reversés à une nouvelle association : "**Cœur Vanessa**", située à Poisy.

Après avoir cherché l'âne, récolté des bonbons et bu un verre de jus de pomme, nous étions prêts à déguster les soupes préparées par le **CABS** et le vin chaud offert par le **Relais du Charvin**, servi par nos pompiers. Tout cela a rencontré un franc succès ! Vos dons ont été généreux, et les flambeaux vendus ont été disposés en forme de cœur en face du village, permettant de récolter la belle somme de **1090 €**. Merci aux bénévoles ; merci à Bruno BARRET et au GAEC le Grand Quart pour la fourniture des flambeaux. Un grand merci aux donateurs pour votre soutien et votre engagement !

*Sandrine BLANCHIN*



Remise du chèque



## Départs

**Maryse BOISIER**

Après avoir régalé les papilles de nos écoliers, notre chère cuisinière Maryse BOISIER prend une retraite bien méritée. Après plus de 20 ans elle a su, jour après jour, concocter de délicieux petits plats pour les enfants de notre école, avec passion et dévouement. Toujours soucieuse de la qualité et du bien-être des petits gourmets, elle a marqué plusieurs générations d'écoliers par sa bonne humeur et ses recettes savoureuses. Son savoir-faire et son sourire vont nous manquer, mais nous lui souhaitons une retraite pleine de bonheur et de nouvelles aventures. Merci pour toutes ces années de service et d'engagement auprès des enfants de notre commune !

**Delphine PARENT**

Delphine, après plus de 20 ans au service de notre commune nous a quitté pour de nouvelles aventures professionnelles. Au fil des années, Delphine a été un élément clé de notre administration communale. Par son professionnalisme, elle a contribué au bon fonctionnement de notre mairie. Nous sommes heureux pour elle et cette nouvelle étape de sa carrière, marque la fin d'un chapitre important pour notre commune, mais aussi le début d'une nouvelle aventure pour elle, à laquelle nous lui souhaitons pleine réussite et épanouissement. Au nom du Conseil municipal, des agents communaux et de l'ensemble des habitants, je tiens à vous adresser un immense merci pour toutes ces années de dévouement et de travail accompli.

Bonne route, Maryse et Delphine, au plaisir de vous revoir !

*Franck PACCARD*

## Course de caisses à savon

**31 août 2024**

Pour la deuxième année consécutive, nous avons organisé notre course de caisses à savon !

Comme pour chaque animation, nous tenons à adresser un immense **merci** à tous les bénévoles : habitants, propriétaires des terrains, associations, élus, entreprises locales, les donateurs, et bien sûr, nos pompiers qui ont assuré la sécurité de l'événement ! Comme lors de la première édition, une vingtaine d'équipes s'est élancée sur la piste, pour le plus grand plaisir des spectateurs.

Quelques cascades, quelques frayeurs, mais surtout **de la bonne humeur, du soleil et un bon repas** ont rythmé cette journée inoubliable !

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous le **30 août 2025** pour une **troisième édition encore plus spectaculaire** !



Crédit photos : Sandy SOTORRA - 110 Images



## Roger THIAFFEY-RENCOREL « Enfant de la libération »

En début d'année 2024, l'État Français a créé une structure interministérielle : « Mission Libération ». Cette mission lance un appel à témoignages des français, françaises pouvant raconter leur expérience et souvenirs de la libération sur le territoire français lorsqu'ils étaient enfants. Ces enfants sont appelés « Les enfants de la libération ».

A travers leurs témoignages et dans le cadre commémoratif du 80e anniversaire des débarquements et surtout pour nous de combat des Glières, il nous faut nous rappeler le sacrifice de nos aînés et notamment les actions locales qui ont contribué à la libération de la France et au sursaut patriotique des français.

C'est à travers le témoignage de Roger THIAFFEY-RENCOREL « enfant de la libération » que nous allons vous relater la résistance au Bouchet-Mont-Charvin.

Je m'appelle Roger THIAFFEY-RENCOREL, je suis né le 26 février 1936 au lavoir, hameau de Serraval.

Pendant la guerre, je ne suis qu'un enfant mais je me rappelle des dernières années de la guerre, du maquis au Bouchet-Mont-Charvin et de la libération. A l'époque, le Bouchet-Mont-Charvin compte environ 200 habitants. Au village on trouvait 2 épiceries, 2 cafés restaurants, une boulangerie, le presbytère, l'école avec ces 2 classes, celle des garçons et celle des filles. A l'époque une seule maison possédait le téléphone « maison du téléphone ». On trouvait une activité artisanale avec la présence d'une petite usine de dorure, 2 scieries et 2 moulins. Et bien sûr, c'est l'activité agricole qui prédominait. En 1939 lorsque que la guerre éclate, six

bochards partent à la guerre :

**Raymond THIAFFEY-RENCOREL** (père de **Bernard THIAFFEY-RENCOREL**), **Joseph THIAFFEY-RENCOREL** (père de **Gérard THIAFFEY-RENCOREL**), **Robert TISSOT** (père de **Gilbert dit le capri**), **Emile CURT** (Music à Banderelle), **Emile BARRACHIN** (Mile du Pantais), **Aimé JOSSERAND**, curé du Bouchet-Mont-Charvin.

En 1940, ils seront fait prisonniers et envoyés en captivité en Allemagne.

Aimé JOSSERAND curé du village est une figure importante de la résistance en Haute-Savoie. Il fut affecté au 14 régiment « Zouave » le 3 septembre 1939 et sert dans celui-ci, jusqu'au 29 mai 1940 où il est fait prisonnier de guerre et envoyé en Bavière au stalag VII A. Au bout de sa 4<sup>e</sup> tentative d'évasion, il est transféré au camp de représailles de Raw-Ruska en Pologne où les mauvais traitements altèrent sa santé. Malade, il est hospitalisé et finalement réformé. Après trois longues années de captivité il rentre en France le 26 juin et arrive à Thônes le 3 juillet 1943. A peine arrivé il reprend contact avec le chef de secteur de l'armée secrète de Thônes et devient un militant actif de la résistance. Il participe à l'organisation de maquis de Serraval en septembre 1943 qui va s'installer au-dessus du Col du marais, c'est le camp de la « chnaille ». Après la promulgation des décrets sur la relève et le STO de nombreux jeunes des classes 1942 et 1943, se sont réfugiés au Bouchet-Mont-Charvin. A partir du mois de mars 1943, ils arrivent d'Ugine ou de Faverges, centres industriels proches, mais aussitôt après d'autres régions de France.

C'est au village de Banderelle, que l'un des premiers camps de réfractaires au

STO (Service du Travail Obligation) s'organise, mais tout d'abord sans armes. Bien vite plusieurs chalets sont occupés. Un camp s'est installé à l'Arbelot dans le ferme des BINVIGNAT (« Balloche »). Les armes étaient cachées dans la grotte de l'Arbelot où les maquisards se rabattaient en cas de danger.

A partir du mois de septembre 1943, les hommes reçoivent des armes. Ils sont une vingtaine, avec comme chef, GAUDIN de Vienne (Isère). Les hommes du groupe circulent dans le pays, s'y ravitaillent, sans problèmes avec la population. Dans un chalet du Plan, un groupe d'Espagnols est dirigé par ANDRÈS. A Noël 1943, une bonne partie des maquisards ont chanté avec la chorale paroissiale dans l'église du Bouchet. Les maquisards du Bouchet-Mont-Charvin sont en liaison avec le maquis de Manigod à la Colla. Ils feront de nombreux aller et retour par le col des mouilles, à ski ou à pied suivant les conditions. En mars 1944, les allemands débarquent au Bouchet à la recherche des maquisards. Toutes les maisons seront fouillées et les habitants interrogés... ils ne diront rien... Le 23 avril 1943, une compagnie de soldats italiens arrive d'Albertville. Depuis le col de l'Epine, les Italiens empruntent un circuit qui passe par les alpages du Praz, le Mont, la Fattaz, les Mouilles, le Dzeures, la Savattaz. Ils visitent et saccagent les chalets. Ils avaient dû penser surprendre par ce détour, les réfractaires dans leurs refuges. Mais ce-jour-là, le « téléphone arabe » a bien fonctionné et les jeunes avertis à temps, ont pu se disperser avant leur arrivée. Roger se souvient des habitants qui ont aidé les maquisards. Bien sûr celles et ceux qui les ravitaillèrent en nourriture. Et également Victor Curt, grand-père de Claude qui transportait des maquisards jusqu'au pied des Glières et fournissait de la nourriture aux camps. Jean à la Blanche (BARDET) au buisson épais surveillait les allées et venues sur la route du Bouchet. En cas d'alerte, il prenait le bois pour avertir les maquisards. Dans les camps, des espions seront repérés et fusillés.

A cette période toutes les armes détenues par les particuliers devaient être déposées à la gendarmerie. Comme beaucoup d'autres chasseurs, Victor CURT et Gaston TISSOT, avaient remis de vieux fusils et

conservé les armes en bon état.

Ce jour du 23 avril avant l'arrivée des soldats Italiens au chef-lieu, Victor et Gaston avaient eu le temps de camoufler leurs armes. La perquisition qui eut lieu, ne donnant aucun résultat, les soldats menacèrent Victor de l'embarquer pour Albertville, s'il ne disait pas où était caché son fusil. Il continua de nier. Mais il était aussi accusé d'être en relation avec les « terroristes ». Les maquisards rallieront le maquis de Manigod au début de l'année 1944 et certains participeront à la libération de la Haute-Savoie.

Roger se rappelle avec émotion de l'armistice le 8 mai 1945. Le retour des prisonniers au printemps 1945 fut l'occasion d'une fête au village. Sous le carillon de la cloche de l'église, les parents, les voisins et amis se réunissent sur la place du village pour les accueillir.

La guerre terminée, une dizaine de prisonniers allemands arrivent au village.

Ils effectueront des travaux pour la commune notamment la création de la route du Plan du Tour et les fondations du chalet communal à la pelle et à la pioche. Ils quitteront le Bouchet en 1946 / 1947.

Les six prisonniers de guerre Bochards seront salués par le Président de la République lors de sa visite à Thônes en 1947.

L'abbé JOSSERAND participera au maquis des Glières en août 1944 lors du dernier parachutage. Lors de la libération d'Annecy, il fût dans l'une des premières voitures à pénétrer dans la ville libérée.

A la fin de la guerre, il se dépensera sans compter pour organiser le retour des prisonniers de guerre et il prit la tête de la section du Bouchet et de canton des prisonniers de guerre.

Pour mémoire 1 prisonnier de guerre sur 10 décède rapidement, conséquence des conditions de captivité. L'abbé JOSSERAND décédera également prématurément le 6 mars 1961 à Manigod, son village natal. L'abbé JOSSERAND était titulaire de la Croix de guerre 1945, la médaille des évadés et la médaille de la résistance.

Merci à Roger pour ces mémoires. (texte lu lors de la commémoration du 8 mai 2024)

Justement c'est la mémoire collective qui pour résister à l'usure du temps doit se transmettre à la jeunesse.

## Le p'tit monde de Lilou

Quelques nouvelles de l'association et de la petite Lilou :

Grâce à la générosité de tous, Lilou a pu profiter de sa poussette pour de longues balades en montagne pendant la période estivale 2024 et plus récemment, en hiver, des randonnées avec les skis adaptés sur les roues de la poussette.

Pour faciliter le transport de son matériel et l'utilisation de celui-ci, l'association a acquis un jeu de rampes de chargement (pour véhicule) et un harnais d'épaule pour tirer la poussette sur la neige.

Les membres de l'association et sa famille remercient vivement l'Amicale du Personnel des Communes du Sulens pour le versement d'un don de 259,55 € en novembre 2024.

Lilou a participé à Glisse en Cœur pour récolter des dons pour la reconstruction du gymnase de son école, à une rand orientation sur le domaine du Revard organisée par le CAF et l'événement R'Handi Bike Festival ayant pour objectif de favoriser l'accès aux espaces naturels des personnes en situation de handicap.

Lilou, les membres de l'association et sa famille vous souhaitent une très belle année 2025 !

Le p'tit monde de Lilou



## Association Touristique du Charvin



L'ATC (L'association touristique du Charvin) se donne plusieurs missions qui sont de proposer aux habitants de randonner en toute sécurité avec des animateurs diplômés ou formés à encadrer des groupes dans le respect de l'environnement et des bonnes pratiques afin de collaborer avec les agriculteurs, les chasseurs et les habitants de la commune.

Nous proposons également aux adhérents, aux chasseurs et aux habitants de venir entretenir nos chemins lors de journées spécifiques ou lors de nos randonnées hebdomadaires selon les différents besoins constatés sur place, afin que l'accueil des randonneurs et des autres utilisateurs des chemins soit agréable et sécurisé.

Nous tenons aussi à porter une attention particulière aux futurs randonneurs de demain, les enfants du RPI auprès de qui nous proposons des journées « randonnée raquettes » ou « randonnée et orientation » ou « secours adapté » selon nos échanges avec le corps enseignants et les années.

Nous apprécions aussi être présents pour

animer les soirées « vin chaud » offertes par la municipalité, destinées aux vacanciers sur la commune mais aussi à réunir les habitants durant la saison hivernale. Ces rencontres nous permettent des échanges conviviaux.

En conclusion, la vie de notre village est prioritaire dans nos actions, même si nous avons aussi des adhérents des nombreuses villes avoisinantes, attirés sans doute par le dynamisme proposé ?

N'oublions pas qu'étant affiliés à la Fédération Française de Randonnée, (340 000 Adhérents) nous assurons également des formations certifiantes ou thématiques, pour notre club, pour le département, mais aussi la région sur différents thèmes en liaison avec la montagne.

D'autre part, nous avons un projet très intéressant à l'étude en ce moment pour 2025. Projet de création qui touche notre village et que nous lançons avec des partenaires précieux, tels qu'un donateur, la mairie du Bouchet-Mont-Charvin et la CCVT. Ce projet nous demande des moyens financiers importants mais aussi des moyens humains pour une réalisation au plus juste sur la préparation du terrain.

 Jean-Luc BARDET  
**06 82 60 30 78** (Président)  
300 route de l'épine  
74230 Le Bouchet-Mont-Charvin  
**atcharvin@gmail.com**  
**atcharvin.fr**





Pour ne rien manquer, suivez-nous sur Facebook



## Le Sou des Écoles



### Le Sou des Écoles, c'est quoi au juste ?

C'est une équipe de 15 parents d'élèves qui donnent de leur temps et leur énergie pour une seule mission : offrir à nos enfants des activités variées et des sorties inoubliables ! Chaque année, nous organisons de nombreux événements pour récolter des fonds et financer ces projets. Vous avez peut-être goûté à nos fameux jambons à la broche lors de la course de caisses à savon ou à l'occasion de la Fête de la Pomme, ou savouré nos délicieuses pizzas cuites au feu de bois au cœur du village récemment. Chaque repas vendu, chaque participation, permet de financer de belles initiatives pour les enfants de nos écoles.

### À noter dans vos agendas :

- Jusqu'au 6 décembre : l'opération « Cases Vins » qui vous offre 1 chance sur 25 de gagner un très beau coffret de vins.
- Le 14 décembre : la traditionnelle Soirée de Noël avec un invité très spécial, habillé de rouge et blanc, qui fait toujours battre le cœur des enfants. Un moment magique pour se retrouver autour d'une raclette fondue au brasero et d'un vin chaud, dans l'esprit de Noël. Les bons de participation sont disponibles à La Petite Épicerie, notre fidèle partenaire, ou via les communications de l'école.

Cette année, le Sou des Écoles contribue à hauteur de 20 000 € aux projets pédagogiques de l'école, notamment en finançant le voyage de fin d'année

pour les classes de CE1, CE2, CM1, CM2. Il a fallu 3 ans, soit une trentaine d'événements et actions diverses, pour récolter cette somme. L'association finance également les activités diverses proposées par l'équipe pédagogique tout au long de l'année, à hauteur de 95%.

Nous souhaitons rappeler que la mobilisation des parents est primordiale pour la réussite de nos événements de grande ampleur, sans quoi les futurs projets de nos écoles seront compromis. Chaque geste compte, et ce n'est qu'ensemble que nous pourrons continuer à offrir le meilleur à nos enfants !

Nous tenons à remercier les Serravatsins et Bochards qui, chaque année, répondent présents lors de nos événements, que ce soit en venant déguster nos spécialités, en participant à nos ventes ou simplement en partageant un moment avec nous, votre soutien fait toute la différence. Arvi pâ !

*Le bureau du Sou des Ecoles de Serraval et du Bouchet-Mont-Charvin.*



## La Bibliothèque de Serraval



L'équipe de la bibliothèque du CABS, (Centre d'Animation du Bouchet et de Serraval) située à Serraval, organise des petites animations lors des fêtes des deux villages.

Ici, le résultat d'une bande de petits dessins, réalisés lors de la fête de la pomme.

Des petites cases blanches à remplir à partir d'un seul détail dépassant de la case d'à côté... une sorte de « Cadavre exquis ». Les artistes en place, ont largement épuisé l'encre des feutres ainsi que les pointes des crayons mis à leur disposition pour un rendu magnifique !

**Bravo à eux et merci pour leur participation joyeuse.**

**La dynamique équipe de bénévoles vous accueille tous les dimanches de 10h à 12h.**

Des nouveautés sont arrivées en rayon et n'attendent que la visite de nos lecteurs passionnés.

N'hésitez pas à nous rendre visite !



## Le Club des Montagnards



Vous aimez les jeux (Belote, Tarot, Scrabble). Notre Club est ouvert à tous, un mercredi sur deux à la salle de l'horloge du Bouchet-Mont-Charvin.

Ambiance conviviale en dégustant un chocolat chaud, un café accompagné

d'une pâtisserie. Venez nous rejoindre, vous serez enchantés !

*Monsieur Max PUGIN, Président*

 04 50 44 66 34



## Centre d'Animation du Bouchet et de Serraval CABS

### Bilan des manifestations réalisées au cours de l'année 2023/2024

Bibliothèque ouverte chaque dimanche matin de 10h à 12h

Les animatrices de l'équipe sont très présentes et vous conseillent dans vos choix. Les enfants des 3 classes de Serraval viennent régulièrement y choisir des livres, moment convivial qui se termine par une lecture offerte par chaque maîtresse.

Les cours de guitare ont eu lieu dans la bibliothèque le mercredi, de 16h à 20h.

- **1<sup>er</sup> octobre** : la fête de la pomme et de l'âne, réel succès. Frites le midi et repas le soir.
- **20 octobre** : la fête de la Saint-Martin en coordination avec « Octobre Rose » a dû être malheureusement annulée à cause du temps. Rendez-vous est pris pour l'an prochain !
- **4 novembre** : Après-midi Halloween au Bouchet-Mont-Charvin en partenariat avec l'école. Pas de défilé cette fois, encore à cause du temps mais jeux, lectures qui « font peur » et goûter avec les petites brioches dans la fontaine à chocolat !
- **9 décembre** : Ateliers de Noël dans la salle de l'horloge au Bouchet-Mont-Charvin. De plus en plus d'enfants viennent y fabriquer des décorations très réussies.
- **3 février** : Séance de théâtre au Bouchet-Mont-Charvin. La troupe venait de Paris.

La pièce, « Bouli Miro », s'inspirait d'un livre jeunesse. Moments pleins d'émotions. Dans l'après-midi, les classes du Bouchet ont bénéficié d'ateliers théâtre avec la troupe.

- **9 mars** : Cinéma dans la salle des fêtes de Serraval. Le film projeté : « Le nid du tigre » a enchanté les 67 participants.
- **27 avril** : Dictée géante pour tous au Bouchet-Mont-Charvin. Nous ne nous attendions pas à doubler les effectifs de l'année précédente ! De très beaux et bons moments.
- **19 mai** : La bibliothèque ouvre ses portes et fait une vente de livres à prix très réduits à l'occasion du vide-grenier du Qin d'Novio.
- **22 juin** : Balade des cinq sens. Le temps ne nous a encore une fois pas épargnés. Si la balade a dû être annulée, les contes, la chasse au trésor et le spectacle de jonglerie ont bien eu lieu. Fantastique ! (Un grand merci à Dominique)
- **5 juillet** : « Le Bouchet-Plage » ! ça n'était pas prévu au programme mais, sollicitées par la Municipalité, ce fut un réel plaisir...
- **3 août** : Cinéma en plein air ! Encore un moment exceptionnel. Merci à la municipalité du Bouchet-Mont-Charvin qui a encore permis cette belle réussite aux Sardoches.
- **31 août** : Finissons en beauté grâce à la course de Caisses à savon au Bouchet ! Événement haut en couleurs, en rires, en partages... Petites crêpes pour l'occasion.

**12 actions programmées, en plus des activités régulières...**

De nouveau, beaucoup de manifestations seront au programme pour 2024/2025 !

**Petit rappel** : La cotisation annuelle au CABS est de **5€ par famille**.

Un immense merci à toutes celles qui rendent ce CABS vivant ! Sans de tels engagements, rien ne serait possible. Vous pouvez les rejoindre occasionnellement ou chaque fois que votre disponibilité le permet. C'est avec un immense plaisir que nous vous accueillerons. Vous pourrez ainsi partager vos idées et nous aider à les mettre en place.

Annie LETURGIE



**C.A.B.S. 06 88 45 79 71**



## L'Amicale des Jeunes

L'équipe de l'Amicale des Jeunes tient à remercier chaleureusement la mairie pour son soutien constant et l'énergie qu'elle insuffle, ainsi que les habitants de la commune, toujours présents et impliqués dans les événements proposés. Sans leur engagement, rien ne serait possible. Nous avons également le plaisir d'accueillir une nouvelle génération de jeunes qui vient enrichir notre équipe. Désormais une vingtaine de jeunes, unis et motivés, œuvrent ensemble.

L'année 2025 s'annonce prometteuse, riche en événements et en projets à partager avec vous tous.

*L'amicale des jeunes du Bouchet et de Serraval*



## L'association des Vergers de Thônes



**L'association créée en 1998 regroupe 55 adhérents toujours aussi dynamiques.**

Son but est de maintenir une tradition arboricole forte afin de préserver les variétés anciennes et le renouvellement des arbres vieillissants.

Malgré un ciel pluvieux la fête de la pomme s'est déroulée comme chaque année le premier dimanche d'octobre.

Il y eu moins de visiteurs que les années précédentes car les fêtes autour de la pomme et du bidoyon se sont multipliées mais nous avons eu la visite surprise du Ministre des Finances.

La récolte des pommes cet automne a été très faible le gel ayant fait couler les fleurs Nos adhérents nous apportent leur récolte que nous valorisons à hauteur de 30 centimes du Kilo et qui sera échangée contre du produit fini. Nous sollicitons les propriétaires d'arbres des communes environnantes à venir nous rejoindre.

La Maison de la pomme et du Biscantin, vitrine de notre association, contribue à la préservation du patrimoine local auprès des scolaires ainsi qu'une reconnaissance du travail des anciens. Les enfants participent à la fabrication du jus frais et repartent avec leurs bouteilles de BIDOYON. Parmi les découvertes citons une illustration du cycle annuel de la pomme, c'est une scène animée par des marionnettes qui plaît à tous publics.

Rappelons que notre association au travers de la maison de la pomme fait partie d'un circuit touristique de patrimoine amenant un public passionné



d'arboriculture sur la commune de Serraval.

Les vergers plantés et entretenus par l'association aux abords du chef-lieu contribuent au volet paysager de notre petite commune.

Une formation de taille sera programmée un samedi après-midi du mois de mars.

La date sera précisée en fonction de la météo. L'information se fera par affichage à la maison de la pomme ainsi qu'à la petite épicerie.

Vous pouvez contacter la maison de la pomme par courriel :

**maisondelapomme.serraval@gmail.com**

Tous nos produits sont en vente à la Petite épicerie ainsi qu'à la Maison de la pomme. Une belle occasion pour petits et grands de venir nous rendre visite tous les vendredi après-midi et tous les jours de la semaine pendant les vacances scolaires de 15h à 18 h.

La Nature est généreuse pour peu que l'on en prenne soin. Protégeons-LA !!

*Le bureau*



## L'Association Communale de Chasse Agrée (ACCA)

L'A.C.C.A du Bouchet Mont-Charvin est une société très active et compte 68 membres pour la saison de chasse 2024-2025.

### Composition du bureau

*Président* : Romain BLANC-GARIN

*Vice-Président* : Guillaume THIAFFEY-RENCOREL

*Trésorier* : Denis LOSSERAND

*Secrétaire* : Jérôme THIAFFEY-RENCOREL

Annick BLANC-GARIN

*Membres* : François DAGAND, Didier BLANC-GARIN, Sébastien ROUSSEL, Patrice FAVRE, Vincent BLANC-GARIN.

*Garde-chasse A.C.C.A* : Kevin PAVIET-SALOMON.

### Fonctionnement de la saison de chasse 2024-2025 le plan de chasse préfectoral nous a attribué :

- 11 CHAMOIS : 11 bagues (3 chevreaux, 2 éterlous, 2 femelles et 4 indifférenciés)
- 12 CHEVREUILS dont 6 petits
- 6 CERFS (3 faons, 1 biche, 2 indifférenciés)

La chasse aux autres gibiers est règlementée par un plan de tir approuvé par la société et la préfecture. Le sanglier est encore très présent sur la commune et de ce fait il n'est pas pour l'instant prévu de limitation du nombre des animaux tirés, ni de battue.

Les jours de chasse restent inchangés - le Mardi, jeudi, samedi, dimanche et jours fériés. La chasse sur neige est règlementée pour certains gibiers avec une condi-

tion pas de chiens sur neige. Les chasseurs appliquent cette réglementation à la lettre alors que des chiens domestiques sont régulièrement aperçus en liberté sur la commune et parfois chassant. Il est rappelé que les chiens doivent être tenus en laisse et ne doivent pas être à plus de 150m de leur maître. On entend par chien errant, un chien qui est laissé librement en circulation sans la surveillance de son maître. Cette situation est interdite en France et est punie d'une contravention de deuxième classe.

Comme toutes les années l'A.C.C.A s'investit aussi totalement dans l'organisation de la fête du 15 Août qui a lieu désormais au lieu-dit « LA GREUBAZ » Elle rencontre toujours un franc succès, grâce à l'intérêt de ces membres et comme toute fête de plein air est soumise aux aléas du temps. L'A.C.C.A s'investit également sur une journée dans l'entretien des sentiers sur la commune, en s'associant à l'Association Touristique du Charvin et chaque année un certain nombre de volontaires tronçonnent, nettoient, ces chemins pour en faciliter l'accès.

### « A notre ami Jérôme »

*Jérôme, tu as intégré l'association communale de chasse agréée du Bouchet-Mont-Charvin en tant que membre en 1992 et depuis ce jour tu n'as cessé de t'investir pour cette belle association... Depuis de nombreuses années tu étais rentré au bureau et tu assurais la fonction de secrétaire avec sérieux. Cette année, le 15 août et la vie de notre ACCA auront un goût de tristesse et de chagrin. Tu as laissé un grand vide au sein de la famille des chasseurs.*

*Que Saint Hubert te garde une place de choix auprès de lui... toute notre amitié.*

*Le Président.*

## Le centre des Pompiers

En cette nouvelle année, le Centre de Première Intervention et l'Amicale des sapeurs pompiers du Bouchet-Mont-Charvin vous adressent leurs meilleurs vœux de santé, de bonheur et de sérénité pour 2025.

Tout au long de l'année, le CPI reste proche de vous. L'année 2024 a été marquée par nombres d'interventions, menées avec engagement et disponibilité par les sapeurs pompiers. Certaines d'entre elles ont d'ailleurs permis de constater une fois de plus que la présence du CPI au Bouchet-Mont-Charvin est un atout non négligeable pour notre territoire reculé et parfois difficile d'accès. Nous avons eu le plaisir d'accueillir cette année la traditionnelle Sainte-Barbe dans notre commune.

Ce moment convivial, partagé avec les pompiers des casernes voisines (Les Clés, Thônes, Les Villards, Saint-Jean-de-Sixt, Le Grand-Bornand, La Clusaz, Entremont et Manigod) a été l'occasion de renforcer la fraternité entre les centres et de célébrer ensemble notre engagement commun au service de la population.

Par ailleurs, nous tenons à vous remercier pour votre accueil chaleureux lors du passage des pompiers pour les calendriers, ainsi que pour votre soutien et vos encouragements qui nous touchent et nous motivent !

Envie d'agir ? Rejoignez-nous, devenez sapeur-pompier volontaire !

N'hésitez pas à contacter le Chef de Centre : Claude CURT, ou à venir nous rencontrer à la caserne pour toutes informations.

Claude CURT

## DAE



### RAPPEL

Un Défibrillateur Automatisé Externe est installé sur la façade extérieure de la mairie.

Il permet à toute personne étant en présence d'un Arrêt Cardiaque dans la rue où à son domicile de pratiquer lors des gestes de premier secours, la pose du défibrillateur. Facile d'utilisation, en suivant les instructions de l'appareil, il permet à un enfant de 5 ans de la poser sur une personne en Arrêt Cardio Respiratoire. **Il ne remplace pas l'appel au secours,** mais peut sauver une personne s'il est rapidement posé, chaque minute gagnée est une chance de plus de garder vos proches à vos côtés.

Laurent GEVAUX

### AVANT TOUTE CHOSE : APPELER LES SECOURS

Le DAE, un élément clé dans la chaîne de survie

1. Appel rapide 15 18 ou 112
2. Massage cardiaque rapidement entrepris
3. Défibrillation précoce en utilisant un DAE
4. Prise en charge médicale



## Améliorez votre logement

### DES AIDES DE LA CCVT ET D'AUTRES PARTENAIRES EXISTENT POUR AMÉLIORER VOTRE LOGEMENT

POUR LES PROPRIÉTAIRES OCCUPANTS ET LES PROPRIÉTAIRES BAILLEURS\*

Ces aides ont pour objectif d'accompagner :

- **La rénovation énergétique** durable et performante : travaux d'isolation, changement de chaudière ou de mode de chauffage, ventilation, en copropriétés et en maisons individuelles
- **La réhabilitation des logements**

**nécessitant des travaux importants** de remise en conformité, occupés ou vacants : couverture, mise aux normes électriques, sanitaires...

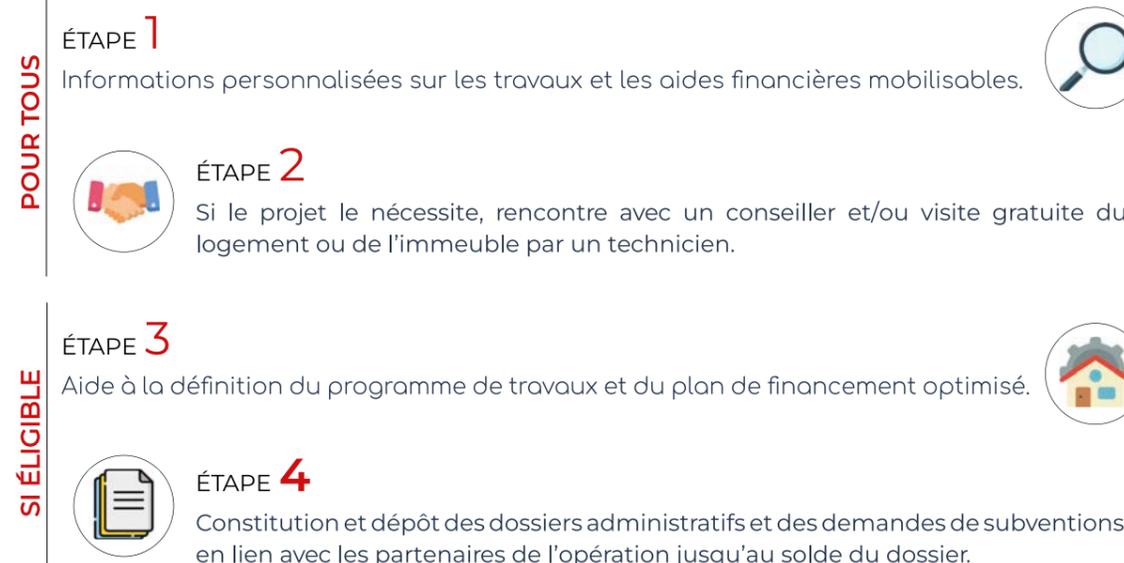
- **L'adaptation des logements à la perte d'autonomie** : adaptation de salles de bains, installation d'un monte-escalier...
- **La mise aux normes des systèmes d'assainissement non collectifs**

**A NOTER :** Pour tous les projets, le début des travaux s'effectue suite à l'accord de l'ensemble des financeurs !

Bénéficiez d'un accompagnement technique et des aides financières\* en appelant le numéro unique pour l'amélioration de l'habitat **04 56 19 19 19**

\*Aides soumises à conditions de ressources et/ou des loyer fixées par l'Anah

### Un accompagnement GRATUIT pour vous guider dans votre projet



# INFOS PRATIQUES

## LES SERVICES

- **Mairie 04 50 27 50 77**  
accueil@bouchet-mont-charvin.fr  
Mardi, jeudi vendredi : 14h-17h30
- **Gendarmerie de Thônes 04 50 02 00 24**  
Du lundi au vendredi : 8h-12h et 14h-18h  
Samedi, dimanche et jours fériés :  
9h-12h et 15h-18h
- **C.C.V.T. Communauté de Communes  
des Vallées de Thônes 04 50 32 13 59**  
14 rue Bienheureux Pierre Favre - Thônes
- **Maison France Service 04 58 13 00 28**  
14 rue Bienheureux Pierre Favre - Thônes
- **La Petite Epicerie 04 56 34 31 40**  
Les lundi, mardi, jeudi, vendredi :  
8h-12h30 et 16h30- 19h  
Samedi et dimanche 8h à 12h30
- **Bibliothèque de Serraval**  
Dimanche 10h-12h
- **Ecole du Bouchet-Mont-charvin  
04 50 27 51 54**
- **Ecole de Serraval  
04 50 27 51 44**
- **Maison de la Pomme et du Biscantin  
04 50 44 66 96**  
Pendant les vacances scolaires (toutes  
zones) : du mercredi au vendredi 15h-18h  
Hors vacances scolaires : vendredi 15h-18h
- **Office de Tourisme de Thônes Cœur  
des Vallées 04 50 02 00 26**  
Tous les jours : 9h-12h et 14h-18h30  
Dimanche fermé
- **ADMR** Aide à Domicile en Milieu Rural  
des Vallées de Thônes **04 50 63 13 46**  
Maison des Services - 3 rue du Lachat
- **SSIAD** Service de Soins Infirmiers à  
Domicile **04 50 64 61 33**
- **Pompiers 18**
- **Gendarmerie 17**
- **SAMU 15**



- **Opération Nez-rouge en Haute-Savoie  
0800-802-208** (numéro vert)
- **Déchetterie Serraval 04 50 27 50 87**  
Lundi 14h-16h30 et samedi 9h-12h
- **Déchetterie Thônes 04 50 32 13 59**  
Du lundi au vendredi 13h30-18h  
Samedi 8h-12h et 13h30-18h
- **Chenil Intercommunal Thônes**  
Du lundi au vendredi 8h-14h30
- **RAM** Réseau d'Assistants Maternelles  
**06 22 45 30 38**  
Sur RV Lundi et Jeudi 13h30-17h30

## PÔLE MEDICO-SOCIAL

- **Secrétariat et permanences sociales**  
Rendez-vous uniquement par téléphone  
au **04 50 33 23 25** auprès du PMS  
d'Annecy-Le-Vieux au 35 rue de Verdun  
74940 ANNECY (aucun rendez-vous ne  
doit être sollicité par mail) avec des per  
manences sur rendez-vous des assis  
tantes sociales et service PMI (protection  
maternelle et infantile) de la puéricul  
trice et médecin au sein de la CCVT au  
14 rue bienheureux Pierre Favre 74230  
THÔNES.

## ALLO SERVICE PUBLIC

Pour toute information rapide et fiable  
à toute demande de renseignement  
administratif, un numéro d'appel unique :



du lundi au vendredi  
de 8h30 à 18h15

**3939** (0,15€/mn)

ou

[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)